

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 16 Avril 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
en exercice	présent à la réunion
19	16

<u>Date de convocation :</u> 10/04/2021
--

L'an deux mille vingt, **le 16 Avril à 18H00**, le Conseil Municipal de la commune de FINHAN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **FERNANDEZ Jean- François**

Etaient présents : Mmes OPERTI Rita, LE THOMAS Christine, DREYFUSS Anne Marie, COURRECH Isabelle, BADUEL Françoise, CAMBROUSE Chrystelle, PAQUIER Maria, SEGATO Sandra
Mrs ESCALA Gilles, LEBON Jean François, MAURIN Didier, QUILLET Lionel, FILHES Benjamin, DUBEROS Alain

Absents : Mme REY Christiane et Mrs BACQUE Marcel et GOURGUES Jean Louis et JUBIN Sébastien

**Procurations : Mme REY Christiane à Mme OPERTI
Mr GOURGUES à Mr ESCALA
Mr BACQUE Marcel à Mme CAMBROUSE Christelle**

Délibération N°2021 0416D03

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif commune 2020 :

Investissement :

Dépenses	Prévu :	793 683.35
	Réalisé :	426 403.90
	Reste à réaliser :	110 000.00

Recettes	Prévu :	793 683.35
	Réalisé :	483 438.77
	Reste à réaliser :	0

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu :	1 148 600.00
	Réalisé :	942 118.35
	Reste à réaliser :	0

Recettes	Prévu :	1 148 600.00
	Réalisé :	1 299 635.60

Reste à réaliser : 0

et arrête le résultat final de l'exercice 2020 qui fait ressortir

▶ **un excédent de fonctionnement de 357 517.25 €**

▶ **un déficit d'investissement de 57 034.87 €**

Résultat Global : 414 552.12 €

Ainsi délibéré le 16 Avril 2021, le maire s'étant retiré lors du vote.

Délibération N°2021 0416D04

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 COMMUNE

Après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2020 de la COMMUNE et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

→ Après avoir entendu le compte administratif

→ Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations

→ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020, y compris celle relative à la journée complémentaire

→ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

→ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion de la COMMUNE dressé par le receveur pour l'exercice 2020, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération N°2021 0416D05

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF AEP

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif commune 2020 :

Investissement :

Dépenses Prévu : 309 957.68

Réalisé :	24 229.13
Reste à réaliser :	0

Recettes Prévu :	309 957.68
Réalisé :	372 203.98
Reste à réaliser :	0

Fonctionnement :

Dépenses Prévu :	206 697.68
Réalisé :	192 925.10
Reste à réaliser :	0

Recettes Prévu :	206 697.68
Réalisé :	99 059.47
Reste à réaliser :	0

et arrête le résultat final de l'exercice 2020 qui fait ressortir

- ▶ un excédent de fonctionnement de 347 974.85 €
- ▶ un déficit d'investissement de - 93 865.63 €

Résultat Global : 254 109.22€

Ainsi délibéré le 16 Avril 2021, le maire s'étant retiré lors du vote.

Délibération N°2021 0416D06

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 AEP

Après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2020 de l'AEP et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- Après avoir entendu le compte administratif
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2020, y compris celle relative à la journée complémentaire
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion de la COMMUNE dressé par le receveur pour l'exercice 2020, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

La séance est levée à 20H00

**SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS
SEANCE DU 16 Avril 2021**

FERNANDEZ Jean-François	
OPERTI Rita	
BACQUE Marcel	
CAMBROUSE Christelle	
QUILLET Lionel	
BADUEL Françoise	
GOURGUES Jean Louis	
PAQUIER Maria	
ESCALA Gilles	
SEGATO Sandra	
JUBIN Sébastien	
DREYFUSS Anne Marie	
MAURIN Didier	
MERIC Christiane	
LEBON Jean François	
COURRECH Isabelle	
DUBEROS Alain	
LE THOMAS Christine	
FILHES Benjamin	